

## Littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone de Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg

Laura Lopez Morales

Volume 12, numéro 1 (34), automne 1986

Québec-Amérique latine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/200614ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/200614ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lopez Morales, L. (1986). Littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone de Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg. *Voix et Images*, 12(1), 127–130. <https://doi.org/10.7202/200614ar>

## Littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone de Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg

par Laura Lopez Morales, Universidad Nacional Autónoma de México

Le processus d'autonomisation littéraire dans deux communautés qui partagent le trait du biculturalisme — le Québec et la Belgique — a conduit un groupe bipartite de chercheurs à créer entre Liège et Montréal un axe d'échange et de réflexion autour d'une problématique commune: l'institution littéraire. Cette notion sous-tend les travaux réunis dans ce volume, travaux qui, selon des optiques et des positions diverses, cherchent à clarifier le fonctionnement, les rapports et le rôle des différentes instances impliquées dans la création et la réception des biens symboliques que sont les produits littéraires.

Les spécialistes en question ont vite saisi que l'étude de deux littératures minoritaires permettait, en retour, d'affiner les concepts de l'analyse institutionnelle en soulignant les rapports que lesdites institutions entretiennent avec la totalité de la structure sociale et avec le profil historique.

Cinq rubriques regroupent ces travaux. Le premier de ces volets, **Pouvoirs et Subversions**, aborde le problème des contradictions profondes présidant à l'émergence d'un corpus littéraire solide et personnalisé. Jacques Dubois signale les rapports ambivalents d'attraction et de rejet qu'entretient la littérature belge francophone vis-à-vis du (trop proche et trop pesant) modèle français; or, dans une perspective institutionnelle, l'absence de chefs de file et l'hétérogénéité des voix revendiquant une identité culturelle entravent, en quelque sorte, une certaine politique officielle d'encouragement. Du côté québécois, Lise Gauvin rappelle les dénominateurs communs (leur caractère minoritaire, notamment) existant entre les littératures belge et québécoise, sans pour autant ignorer les différences qui les séparent. Celles-ci résident dans la manière dont chacune des deux communautés a défini ce qu'elle entendait par littérature nationale et, ensuite, a assumé le choix entre cette littérature et l'ouverture au-delà des frontières, en vue de la consécration sur la scène internationale. Voilà qui implique à nouveau plus d'une instance dans l'institution littéraire. Il en est de même dans la situation décrite par S. Lamy à propos des «écritures au féminin».

L'auteure de ce document souligne le caractère doublement revendicatif de la parole littéraire des femmes: d'une part, il fallait livrer la bataille pour donner son vrai statut à l'espace féminin, vis-à-vis d'un univers structuré essentiellement par et dans une perspective masculine et, d'autre part, l'affrontement avec les instances de pouvoir, se déroulait également sur un domaine contrôlé par des hommes. Ceci étant, S. Lamy pose la nécessité d'une révision d'ordre théorique de cette littérature de *rupture avec l'idéologie patriarcale*. Ces «écritures au féminin» traduisent, elles aussi, des soucis d'ordre esthétique et constituent d'ores et déjà un ensemble solide qui manque souvent de tribunes pour s'exprimer.

Sur un autre plan, les « institutions littéraires » belge et québécoise ont vécu et intégré très différemment les pratiques discursives « manifestaires ». Par tradition, ce genre de discours tend à rompre avec le modèle établi, même s'il finit souvent pas y être absorbé et par devenir, à son tour, un paradigme que d'autres voudront contester. Dans le cas de la Belgique, on l'a déjà vu, ce besoin de divorce d'avec le modèle français n'est ni assez généralisé ni suffisamment puissant pour aboutir à quelque chose de structuré et d'efficace. Par contre, les revendications québécoises, à cet égard, ont vu le jour sous un tout autre signe puisque depuis la « révolution tranquille » ce discours manifestaire s'est vu intégré au corps même de l'institution littéraire en place, au lieu d'en être rejeté, ignoré ou stigmatisé.

Trois des travaux de la deuxième section, **Reconnaisances**, soulèvent la question de la notion et de la conscience d'appartenance à une entité nationale, chez les écrivains belges. Or, leur trait commun est une sorte de sentiment d'ambiguïté, voire de déchirement, qui, d'ailleurs, sera également présent, sous un autre angle, dans les documents portant sur d'autres instances institutionnelles belges. La nostalgie d'une entité culturelle par rapport à laquelle ces écrivains pourraient se définir et qui pourrait justifier leur œuvre comme nationale, doit composer avec un souci de légitimation par des instances étrangères détentrices de ce pouvoir.

Bien que partis de fondements théoriques analogues, les Québécois aboutissent à des résultats fort différents. Tenter d'ébaucher le profil historique de l'institution littéraire depuis la naissance de la Nouvelle France, représente pour B. Andrès une gageure. Ceci en raison de multiples facteurs dont la différence de constitution des champs du savoir aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, par rapport aux schémas actuels, et la référence trop contraignante aux modèles français. Dans cet esprit, l'auteur propose une révision des critères géo-historiques appliqués à ce genre d'analyse et suggère donc la prise en compte d'un contexte américain plus vaste, ainsi qu'une périodisation non calquée sur les modèles européens. C'est ce qui ressort aussi bien de l'historique du théâtre québécois que propose J.-C. Godin.

L'analyse de la situation du théâtre au Québec permet, en effet, de souligner le processus d'autonomisation repérable dans l'institution littéraire au cours des dernières années. Ici, la rupture avec les circuits de référence externes (répertoire et acteurs français, influence dominante du réseau anglais) aboutit, au lendemain de la deuxième Guerre Mondiale, à l'établissement d'une structure théâtrale locale dont le fonctionnement tend de plus en plus à répondre à l'esprit d'autonomie du Québec.

Sous la rubrique **Lieux** sont analysés le rôle, le fonctionnement et la portée des maisons d'édition et des revues littéraires au Québec et en Belgique. Ce qui ressort de l'analyse de ces lieux de légitimation du produit littéraire c'est que, dans le cas du Québec, les revues d'avant-garde, dont l'image se fonde sur les positions avancées qu'elles veulent incarner, sont parvenues à s'ériger en instances de consécration où les écrivains cherchent une caution locale qui leur suffit. Il n'en va pas de même pour leurs homologues qui, sauf exception, sont plus exclusivement travaillés par la norme française.

Même constatation au sujet des réseaux éditoriaux puisque dans le cas de l'appareil québécois, après une phase de croissance et de consolidation\*, l'industrie éditoriale devrait maintenant chercher à élargir son marché à l'échelle internationale par l'exploration d'autres espaces de la francophonie. En ce qui concerne la Belgique, l'analyse de ce domaine est marquée par un doute initial autour de la spécificité de la littérature belge francophone et de la réalité même d'une institution littéraire où l'activité éditoriale jouerait un rôle de légitimation et de démarquage. Outre l'aveu de la faiblesse de l'édition proprement littéraire en Belgique, M. Condé signale l'existence du même phénomène mentionné plus haut : hésitation entre le grand réseau parisien et le public local qui pourrait contribuer à une autonomisation du champ littéraire belge.

Les deux responsables du recueil sont frappés, en fin de parcours, de ce que toutes les contributions, faites par des universitaires, posent une sorte d'équivalence Université-Institution mais, en même temps, voudraient faire sentir que cette « institution » se trouve ailleurs, dans une autre instance où siègerait le pouvoir. Il en résulte une espèce de piège, de cercle vicieux où la littérature ferait figure d'objet de pouvoir. Selon J.-M. Klinkenberg ses compatriotes trouveraient cela plutôt « scandaleux », tandis que les collègues québécois expliqueraient le phénomène par une simple différence de niveau des recherches sur la question dans les deux communautés. Là-dessus, L. Gauvin ne manque pas de souligner que le modèle d'analyse de l'institution littéraire étant parti de la Belgique, c'est le Québec qui s'est appliqué à le mettre en pratique avec, comme résultat, une différence de perception de l'institution ; tandis que les Québécois y voient un « pouvoir », on dirait que les Belges voudraient y incarner un « désir ».

D'où le ton général des articles québécois, plus porté à l'assertion, alors que ceux des Belges laissent percer partout l'interrogation, le doute, voire la contradiction. Décalage aussi entre les conceptions belge et québécoise au sujet de l'enseignement de la littérature nationale. Dans le premier cas, la route à suivre serait celle de la construction et *l'attente de lieux de pouvoir*. Les Québécois, en revanche, se trouveraient déjà à une étape « post-nationale » où la nature du répertoire local et le statut qui lui est conféré seraient parfaitement acquis.

Encore une fois, le degré d'autonomisation de la littérature et de l'institution qui la structure offre une différence. Dans la réflexion belge il est toujours question de la référence à la France : les modèles littéraires, la critique, l'appareil éditorial, les schémas pédagogiques, etc. Au Québec ce discours serait devenu plus auto-référentiel.

Autre détail frappant : les articles belges soulèvent en permanence la question des repères français et, très souvent, celle de la coexistence avec les Flamands. Chez les Québécois, on ne parle pratiquement jamais ni de ces repères, ni des retombées inhérentes sur le voisinage anglophone majoritaire au Canada.

\* grâce aux appuis gouvernementaux qui ont passablement encadré les activités culturelles nationales.

L'un des critères retenus à l'origine de cette recherche était que les deux communautés partageaient le même trait de biculturalisme. Le bilan des réflexions faites de part et d'autre établit plutôt un réseau de différences dans lequel, en fin de compte, le problème du biculturalisme est, en quelque sorte, laissé pour compte.

